

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC – A.D.P.E.P. 13**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES
 DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC – A.D.P.E.P. 13**

**Siège social : Inspection Académique des Bouches-du-Rhône
 28-34, Boulevard Charles Nédelec
 13001 MARSEILLE**

**Siège Administratif : 5, Boulevard Schweitzer
 13090 AIX-EN-PROVENCE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
 SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2011

A Mesdames et Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de vos adhérents en date du 14 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC – A.D.P.E.P. 13, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

. Total du bilan :	1.350.606 €
. Total des produits :	2.525.365 €
. Total des charges :	2.666.550 €
. Déficit de l'exercice :	141.184 €

- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre les opinions ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents remis aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 23 avril 2012

CONSEILS MEDITERRANEE
Le Commissaire aux comptes

Slim BOUKHALFA
Commissaire aux comptes



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC
5 Bd Schweitzer 13090 AIX EN PROVENCE
Téléphone : 04.42.52.72.00
Télécopie : 04.42.52.72.09
e-mail : siege.aix@pep13.org
Site Internet : www.pep13.org

Aix-en-Provence, le 11 avril 2012,

Rapport de gestion et financier 2011

Par Monsieur Jacques LE TIRILLY, Trésorier de l'ADPEP 13.

1) GENERAL

A) Bilan

Le Total du bilan s'élève à 1 350 606 € contre 1 424 688 € en 2010 en baisse de 74 082 €, soit 5,19 %.

ACTIF

- Les valeurs brutes et nettes des constructions du centre de Sanary sont comptabilisées respectivement à hauteur de 928 463 € et 310 645 €. Ces biens laissent entrevoir de fortes plus-values en cas de revente partielle ou totale.
- Les créances nettes (usagers-comptes rattachés et autres créances) s'élèvent à 253 365 €, contre 263 227 € en 2010. Elles sont en baisse de 9 862 € par rapport au précédent exercice.
- Les valeurs mobilières de placement (essentiellement du CMPP) atteignent 113 099 € contre 161 812 € en 2010, en baisse de 30,10 %.
- Les disponibilités s'établissent à 547 078 € en hausse de 43 422 € (8,62 %) par rapport à 2010.

PASSIF

- L'exercice est globalement déficitaire de 141 184 €, conséquence d'un déficit cumulé des différents services de l'Association (hors CMPP) de 41 786 € et d'un déficit du CMPP de 99 398 €. Ce déficit fait suite à une année déficitaire de 198 536 € en 2010 et de trois années consécutives d'excédent : 46 389 € en 2009, 62 992 € en 2008, 184 299 € en 2007.
- Il en résulte que les réserves associatives sont en baisse de 24,21 % à 424 737 €. 261 653 € de ces fonds reviennent à l'Association et 163 084 € au CMPP.
- Les provisions pour risques et charges, valorisées à 33 838 € sont en baisse en 2011. Elles se répartissent entre 22 410 € pour l'Association et 11 428 € pour le CMPP.
- Les emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit s'élèvent à 441 173 € en 2011 contre 399 747 € en 2010, en hausse de 11,10 %.
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés passent de 135 720 € en 2010 à 216 416 € en 2011.

ADA

B) Compte de Résultat

- Les produits atteignent 2 525 365 € (- 9,78 %) et les charges 2 666 550 € (-11,04 %).
- Un déficit global pour l'Association de 141 184 €.
- Un résultat d'exploitation négatif de 179 791 €, en recul de 69 008 €.
- Un résultat financier positif de 8 790 € contre un résultat positif de 3 156 € en 2010.
- Un résultat exceptionnel positif de 6 726 €. Ce résultat était positif à hauteur de 22 386 € l'année dernière.

Produits :

- Des Produits d'exploitation à hauteur de 2 301 005 € contre 2 569 983 € en 2010, en baisse de 268 978 € soit 10,47 %.

Concernant les Produits d'exploitation, on notera que :

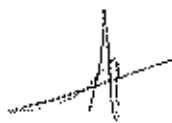
- la production vendue de Biens et Services , ou « Chiffre d'affaires net », soit 784 566 € est en baisse de 19,10% ; cette baisse s'explique par la fin des activités des trois A.C.M.
- les subventions d'exploitation qui s'élèvent à 728 083 € sont en baisse de 10,60 % pour les mêmes raisons que précédemment.
- les "autres produits" (Produits de la tarification du CMPP et Charges Supplétives essentiellement) valorisés à 736 057 € sont en baisse de 1,88 % ;
- les reprises sur amortissements et provisions (50 566 €) sont en hausse par rapport à 2010 (26 441 €) ;
- Des produits exceptionnels pour 41 920 €.
- Des produits financiers (essentiellement liés au CMPP) pour un montant de 9 204 € contre 6 049 € en 2010.
- Il est à noter que le Siège présente en 2011 une subvention exceptionnelle de 95 000 € versée par notre Fédération

Charges :

- Le niveau des charges d'exploitation de 2 480 795€, est en baisse de 11,99 % (2 818 782 € en 2010), il s'explique là encore par la fin de la gestion des A.C.M.
- Les charges sociales d'employeur s'élèvent à 1 432 443 €, en baisse de 181 599 €, qui coïncident avec une baisse du nombre d' « Equivalents Temps Plein » dans l'Association (passage de 45,7 à 34,3 E.T.P.en 2011).
- Des charges exceptionnelles pour un montant de 35 194 €, en forte hausse de 29 046 € par rapport au précédent exercice.
- Des charges financières qui représentent 413 €, en baisse de 85,71 %.

C) Faits caractéristiques :

- Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement du CRC n° 2000-06, relatif à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
- Des litiges prud'homaux sont en cours. Bien que contestant totalement les prétentions financières des demandeurs, l'association a provisionné par prudence une somme de



22 410 € pour risques au total, fonctions des risques de mauvaise fin précisée par nos conseils en la matière.

2) DETAIL PAR SECTION

Secteur Propre Association :

◆	Siège :	+95 716 €
◆	Section Marseillaise :	+4627€
◆	SAPAD :	+10 239€
◆	« Les Flots » Sanary :	+2 382€
◆	ACM « La Molière » :	-70 497€
◆	ACM Couteron :	-95 719€
◆	ACM Le Puy :	-4 982€
◆	Classes Aix :	+16 195€
◆	Secteur Vacances :	+253€
◆	Total :	-41 786€

Secteur Conventionné de l'Association :

◆	CMPP « La Roquette » :	- 99 398€
---	------------------------	-----------

- **Le Siège**, prévu pour être à l'équilibre du fait de la refacturation de son activité sur chaque unité comptable au prorata de leurs charges respectives de l'exercice N-1, présente en 2011 un excédent de 95 716 €. Il est le résultat d'un processus de refacturation de charges de Personnel et de frais généraux pour des services rendus à l'Union Régionale PEP de PACA, de l'appui financier de notre Fédération, ainsi que du versement des subventions liées à la Convention Pluriannuelle d'Objectifs (C.P.O.) fonds versés par le Ministère de l'Education Nationale.
- **La Section Marseillaise**, qui doit être également à l'équilibre pour les mêmes raisons puisqu'elle est un « siège délocalisé », réalise un excédent de 4 627 €. Cet excédent découle des mêmes raisons déjà données pour le Siège.
- **Le SAPAD - Sapemad** (Service d'Assistance Pédagogique à Domicile) accuse un excédent de 10 239 € qui fait suite à un déficit de 9 522 €. L'activité reste stable avec le traitement de 380 dossiers en 2011. Cet excédent est dû à l'absence d'une secrétaire pour maladie ainsi que l'affectation de 12 037 € représentant une part de la C.P.O. Les diverses subventions et prises en charge des mutuelles ne permettent pas de couvrir les frais de personnel, de gestion directe ou de refacturation de l'activité du siège. Nous faisons encore le constat que ce service (deuxième SAPAD PEP de France en nombre de dossiers traités) est sous-doté par l'Inspection Académique des Bouches du Rhône, tant en moyens humains que financiers.
- **Le Centre de Vacances « Les Flots » à Sanary** réalise un excédent de 2 382 € qui fait suite à un déficit de 36 458 €.
32 Classes accueillies, 370 enfants en colonies de vacances l'été et 217 personnes pour la partie « Groupes », pour un total de 8 033 journées réalisées.
3 causes principales nous livrent une explication de l'excédent de cette année :
- les produits des activités annexes en hausse de 35 000 € par rapport à 2010 ont largement été compensés par la maîtrise des coûts salariaux
 - les charges de gestion sont en baisse de 5 000 €
 - ici encore on notera un apport de la C.P.O. pour un montant de 27 000 €

JM

ADA

→ **L'ACM « La Molière »** réalise un déficit de 70 497 € après un déficit de 35 484 € en 2010. 6 729 journées réalisées, 257 demi-journées et 256 journées « handicapés » et 30 demi-journées « handicapés ».

Les éléments caractéristiques :

- Baisse des charges externes de 50 000 € ;
- Stabilité des charges de personnel ;
- Les différentes charges annuelles incompressibles maintenues à + de 20 000 € avec des subventions CAF et municipales en forte baisse
- Et fermeture de l'A.C.M le 31 août 2011.
- La reprise partielle du personnel par le nouveau délégataire a entraîné le licenciement économique du Directeur.

→ **L'ACM Couteron** réalise un déficit de 95 719 € après un déficit de 39 844 € en 2010. 2 966 journées réalisées, 149 demi-journées et 137 journées « handicapés » et 27 demi-journées « handicapés ».

Les éléments d'analyse sont du même ordre que ceux précédemment énoncés :

- Baisse des charges externes de 50 000 € ;
- la fermeture de l'A.C.M. le 31 juillet 2011 a également entraîné le licenciement économique de la Directrice ainsi que de la cuisinière et donc une baisse du total des charges de 50 000 € mais également une baisse des subventions de 62 000 € et des présences des enfants pour 38 000 €.

→ **L'ACM Le Puy** présente une baisse de 4 982€ qui fait suite un excédent de 1 714 € en 2010.

271 journées réalisées, 35 demi-journées.

La fermeture de la structure le 21 février explique le peu de journées réalisées par cet A.C.M.

L'activité concentrée sur 6 semaines n'a pas permis de faire face à l'ensemble des charges.

→ **Les classes d'Aix** ont un excédent de 16 195€ après un déficit de 6 546 € en 2010.

32 départs de classes (contre 35 en 2010), 653 enfants, 4 446 journées réalisées.

Face aux augmentations importantes constatées ces dernières années concernant les charges de personnel, de transport ou de séjours, nous avons procédé à un réajustement de nos offres de séjours qui s'est avéré suffisant pour permettre de présenter des comptes en léger excédent cette année.

Le secteur « Vacances » est excédentaire de 253€ et fait suite à un excédent de 2 891 € en 2010.

Ce léger excédent est principalement lié à l'affectation de 7 000 € part de la CPO octroyée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

→ **Le CMPP** accuse un déficit de 99 398€ après un déficit de 101 650 € en 2010.

Ce déficit s'explique par:

- la fermeture de poste Education Nationale d'enseignant spécialisé
- l'indemnité de départ à la retraite du Directeur médical pour un montant de 80 000 € qui n'a pas pu être compensée par les Crédits Non Reconductibles accordés en décembre 2011 par l'ARS (Agence Régionale de Santé)
- des absences de personnels pour maladie

L'activité autorisée s'établit à 5 000 séances facturables pour 2010 pour 4 761 facturés.

ju

ADA

3) PERSPECTIVES

- Les travaux de la SNCF qui jouxtent le centre de Sanary sur mer sont achevés. Les désagréments qu'ils ont occasionnés ne doivent bientôt plus peser sur la tranquillité de nos hôtes.
- La perte de gestion des ACM du Puy Sainte Réparate, de Couteron ainsi que de La Molière amène l'Association à encore plus s'interroger sur la possibilité de conserver ses deux cadres associatifs et l'entraîne à s'engager vers de nouveaux projets susceptibles de remplacer l'activité perdue (Petite enfance, réponses aux Appels d'Offres pour des séjours vacances/classes ou ACM, aide à la parentalité...).
- La perte des activités ACM, si elle n'est pas compensée par de nouvelles activités, entraînera une augmentation importante de la participation de chaque unité comptable.
- Les dispositifs VASCO et ENAF+16 initiés en 2011 ont vu le jour en 2012 et laissent espérer une augmentation de l'activité.

4) VOTE

Nous vous proposons d'affecter les résultats de l'exercice déficitaire de 141 184 € de la façon suivante :

- Déficit « Secteur Propre » de l'Association de – 41 786 € en Report à Nouveau
- Déficit CMPP de 99 398 € en résultat sous contrôle de tiers financeur.

Au cours de cette assemblée, nous vous demandons de bien vouloir procéder au vote sur le présent rapport financier.

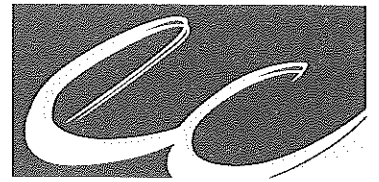
Arlette de ASIS, Présidente



Jacques LE TIRILLY, Trésorier



TEBOUL CONSULTING



EXPERTISE COMPTABLE – COMMISSARIAT AUX COMPTES – AUDIT – CONSEILS

B. TEBOUL

D.E.S.S. de Finance
Expert-Comptable D.E.
Commissaire aux Comptes

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES DE
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

ADPEP 13

Siège social :
Inspection Académique BDR
Bd Charles Nédélec
13002 MARSEILLE

Siège administratif :
5 Bd Schweitzer
13090 AIX EN PROVENCE

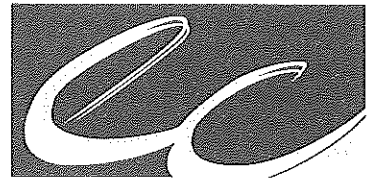
BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

IMPASSE FIGALA - SAINT-ANTOINE - 13015 MARSEILLE

TÉLÉPHONE : 04 91 65 20 73 - TÉLÉCOPIE : 04 91 65 09 97 - E.MAIL : TEBOUL-CONSULTING@WANADOO.FR

S.A.R.L. au capital de 7622 € - Siret : 430 243 584 00025 - APE : 6920Z - N° TVA FR 70 430 243 584 00025

Membre d'une Association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.



B. TEBOUL
D.E.S.S. de Finance
Expert-Comptable D.E.
Commissaire aux Comptes

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'association

ADPEP 13

Siège social :

Inspection Académique des BDR
Bd Charles Nédélec
13002 MARSEILLE

Siège administratif :

5 Bd Schweitzer
13090 AIX EN PROVENCE

Pour l'exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011,

Et conformément à ma lettre de mission en date du 29/05/2000, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

Les comptes annuels ci-joint se caractérisent par les données suivantes :

▪ Total du bilan	1 350 606 euros
▪ Produits d'exploitation	2 301 005 euros
▪ Résultat net comptable	-141 184 euros
Dont acquis à l'association :	- 41 786 euros
Dont part CMPP :	- 99 398 euros

Fait à Marseille, le 16 avril 2012.


B. TEBOUL
EXPERT COMPTABLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12			Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires				744	744	100.00
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions	928 463	617 818	310 645	326 721	16 076	4.92
	Installations techniques Matériel et outillage	62 191	46 084	16 107	19 995	3 888	19.44
	Autres immobilisations corporelles	367 319	274 745	92 574	114 635	22 061	19.24
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	41		41	41			
	TOTAL I	1 358 014	938 647	419 367	462 136	42 769	9.25
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	1 310		1 310	4 759	3 448	72.46
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	150 744	5 000	145 744	176 894	31 149	17.61
	Autres créances	163 752	56 130	107 621	86 333	21 288	24.66
Valeurs mobilières de placement	113 099		113 099	161 812	48 713	30.10	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	547 078		547 078	503 656	43 422	8.62	
Charges constatées d'avance (3)	16 386		16 386	29 099	12 713	43.69	
	TOTAL III	992 369	61 130	931 239	962 552	31 314	3.25
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 350 383	999 777	1 350 606	1 424 688	74 082	5.20

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	209 526		209 526			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles	717 312		866 322		149 011	17.20
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	369 331		378 025		8 694	2.30
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	141 184		198 536		57 352	28.89
	Autres fonds associatifs						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	118 534		60 313		58 220	96.53
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	17 000		22 500		5 500	24.44	
Provisions réglementées	109 948		98 948		11 000	11.12	
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	424 737		560 422		135 685	24.21
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	33 838		61 496		27 658	44.98
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	33 838		61 496		27 658	44.98
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	444 117		399 747		44 369	11.10
	Emprunts et dettes financières divers	21 439		14 131		7 307	51.71
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 416		135 720		80 696	59.46
	Dettes fiscales et sociales	162 903		214 572		51 669	24.08
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	40 557		30 277		10 280	33.95
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	6 600		8 323		1 723	20.70
	TOTAL IV	892 031		802 771		89 260	11.12
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 350 606		1 424 638		74 032	5.20

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

885 431 794 448

432 117 356 532

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	784 566		969 799	185 232 19.10
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	784 566		969 799	185 232 19.10
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	728 083		823 601	95 518 11.60
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	50 566		26 441	24 124 91.24
Collectes	1 733			1 733
Cotisations				
Autres produits	736 057		750 142	14 084 1.88
TOTAL I	2 301 005		2 569 983	268 978 10.47
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises	86		108	22 20.00
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 396		780	3 176 407.42
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)	1 052		710	1 762 248.14
Autres achats et charges externes	694 461		858 166	163 705 19.08
Impôts, taxes et versements assimilés	95 961		100 001	4 040 4.04
Salaires et traitements	1 035 709		1 188 284	152 575 12.84
Charges sociales	396 734		425 758	29 024 6.82
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	43 518		56 846	13 328 23.45
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	6 963		4 077	2 886 70.78
Autres charges (2)	203 915		187 032	16 884 9.03
TOTAL II	2 480 795		2 818 782	337 986 11.99
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	179 791		248 799	69 008 27.74
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	173 237		194 489	21 252 10.93
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	150 147		169 768	19 621 11.56

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2011	12	31/12/2010	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	1 054		5 820		4 766	81.89
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 150		229		7 921	NS
TOTAL V	9 204		6 049		3 155	52.16
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	413		2 892		2 478	85.70
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1		1	100.00
TOTAL VI	413		2 893		2 479	85.71
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	8 790		3 156		5 634	178.51
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	147 910		220 922		73 012	33.05
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 477		17 220		14 257	82.79
Produits exceptionnels sur opérations en capital	10 442		11 314		871	7.70
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	41 920		28 534		13 385	46.91
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21 584		6 148		15 436	251.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 610				2 610	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	11 000				11 000	
TOTAL VIII	35 194		6 148		29 045	472.41
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 726		22 386		15 660	69.95
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	2 525 365		2 799 055		273 689	9.78
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	2 666 550		2 997 591		331 041	11.04
SOLDE INTERMEDIAIRE	141 184		198 536		57 352	28.89
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	141 184		198 536		57 352	28.89